



# Les Brèves de Vétheuil



## Le Mot du Maire

La sécurité et la tranquillité des vétheuillais font partie des priorités du Conseil municipal. Mais dans ces domaines, la commune n'est pas la seule autorité, elle doit faire avec ses divers partenaires d'une part et avec ses moyens financiers d'autre part.

Pour ce qui concerne la sécurité, comme vous le verrez ci-contre, les élus, après avis du gestionnaire de la voirie départementale, ont décidé de limiter la vitesse dans le village à 30 km/h (au lieu de 50) sur les routes départementales le traversant. Un radar pédagogique sera également installé.

Plusieurs voiries communales, quant à elles, seront placées en zone 30 en donnant la priorité aux piétons sur les véhicules.

Par ailleurs, pour plus de tranquillité, des projets se concrétiseront prochainement comme l'ouverture du ru en bord de Seine (cf. compte rendu du conseil municipal du 8 avril) permettant également un aménagement plus global destiné à en limiter physiquement l'accès au véhicules, puisque les mesures actuelles ne sont pas respectées !

Cependant rien ne se fait gratuitement et certains projets nécessitent outre des subventions, des autorisations des propriétaires comme le département pour la voirie et Voies Navigables de France pour les bords de Seine.

DHP

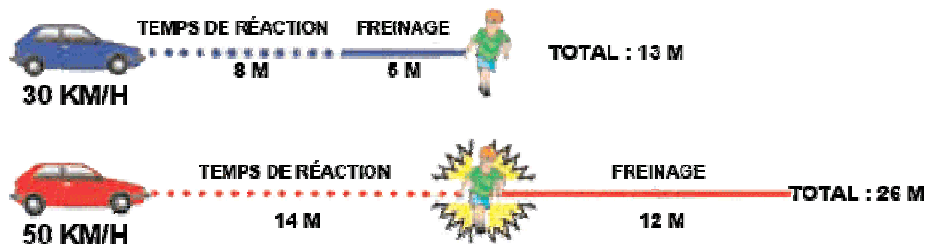
N° 81

MAI 2016

## Limitation de la vitesse à 30km/h

Les élus de Vétheuil ont entamé une réflexion sur la réduction de la vitesse à 30km/h dans le village. La sécurité des Vétheuillais est bien évidemment le point central de cette réflexion.

Les variables sont connues : à 50km/h, il faut 28 mètres pour freiner totalement sur route sèche, contre 13 mètres à 30km/h rappelle le magazine **Science et Vie**. On estime par ailleurs à 90% le risque de mort pour un piéton percuté à 50km/h, contre 50% lorsque le véhicule roule à 30km/h. A titre de comparaison, en 1990, le passage d'une limitation nationale de 60km/h à 50km/h en ville a permis de réduire de 15% le nombre de tués et de 14% le nombre d'accidents corporels, rapporte **l'association Prévention routière**.



A Vétheuil, les trottoirs sont étroits, la place du village est très fréquentée et la limitation de vitesse sur les routes d'accès comme l'avenue des Millonets ou la route des Crêtes n'est pas toujours respectée. D'autre part, nous manquons de passages protégés pour permettre aux piétons de traverser à des endroits identifiables par tous les usagers de la voie publique. Une réflexion globale sur la circulation dans le village en lien avec la réduction de la limitation de vitesse à 30km/h est donc l'occasion d'améliorer la sécurité de tous.

Mais la Mairie ne peut pas décider seule d'éventuelles évolutions dans ce domaine. En effet, la signalisation et les évolutions en matière de sécurité (telles que celles qui ont été mises en place Avenue Claude Monet) sur les routes départementales (D147 vers Mantes, D913 la Roche Guyon/Meulan, D100 route des Crêtes) sont de la responsabilité du Service des Routes du Conseil Départemental. Le coût de certaines infrastructures n'est pas négligeable (panneaux de signalisation, radar pédagogique etc.) et doit aussi être intégré dans la réflexion.

Le conseil municipal tenait à vous informer de l'aboutissement de ce projet important pour la qualité de vie dans notre village.

## Bac

Le Bac est de retour pour 2016 avec une nouvelle équipe. Il fonctionnera jusqu'au dimanche 16 octobre 2016.

### Fonctionnement

Passage gratuit (12 personnes par traversée – vélos et poussettes acceptés)

### Horaires

Vendredi : 9h30-12h45  
Samedi, dimanche et jours fériés : 10h15 - 12h45 et 14h00 - 18h45

La nouvelle équipe



### Bilan bac 2015

En 2015, le bac Vétheuil/Moisson a fonctionné 68 jours. Il a été arrêté 7 jours en raison d'une crue de la Seine mais également de pannes de moteur.

Le nombre de passagers reste stable à 13 337 pour 2 316 traversées (et 1936 vélos). Le jour le plus fréquenté reste le dimanche.

Le coût total du bac s'élève à 17 602,87 € que se partagent à part égale la Communauté de communes Vexin Val de Seine, la Communauté de communes des Portes d'Ile-de-France, la Commune de Moisson et celle de Vétheuil.

## Mybalade géocaching



Vous connaissiez déjà ValdoiseMybalade l'application innovante de découverte du territoire avec ses circuits de randonnée, découvrez maintenant le géocaching (chasse au trésor) qui s'invite sur quelques communes du Vexin dont Vétheuil. Pour ce lancement, le Conseil départemental du Val d'Oise met en place un jeu concours jusqu'au mois de juin, qui récompensera les meilleurs enquêteurs.

Retrouvez toutes les informations et le règlement du concours sur les sites de la commune.

<http://www.mairie-vetheuil.fr/>

## Protection des arbres de l'avenue des Millonets

Depuis plus de 100 ans, la commune de Vétheuil prend soin de l'avenue des Millonets et de ses tilleuls !

A la plantation et même plus tard, les habitants eux-mêmes les arrosaient et les bichonnaient et ils ont eu raison, car ces tilleuls plus que centenaires donnent cachet et majesté à cette entrée du village.

Mais ce patrimoine arboricole exceptionnel vieillit et les événements extérieurs le fragilisent : pollution, tassement du sol, manque d'oxygène des racines, engorgement lié à des stagnations d'eau...

Une étude phytosanitaire conduite en 2007/2008 avait montré la bonne santé de la majeure partie d'entre eux, les arbres malades ayant été abattus et remplacés, mais l'étude avait également indiqué que nos efforts ne devaient pas faiblir.

On a depuis constaté que le stationnement de véhicules, à certains endroits, décapait les couches superficielles du sol, le tassait et l'imperméabilisait. Cette situation modifie la circulation et la pénétration de l'eau jusqu'aux racines en les privant de l'oxygène indispensable à leur vitalité. Afin de ne pas risquer un dépérissement de ces tilleuls (mortalité de certaines branches et rameaux, attaque de parasites...) il a été conseillé de les protéger en restreignant le stationnement le long de cette voie. En effet, l'arbre ne vit pas seulement par son feuillage et ses branches aériennes mais surtout par son système racinaire.

C'est pourquoi, prochainement, des potelets seront plantés le long de l'avenue, qui permettront également la protection des piétons.

## Nouvelle voie de circulation

Le 15 mars dernier, la commune a acquis de Val d'Oise Habitat les terrains permettant le passage de la nouvelle voie. La commune va donc pouvoir entreprendre dans le courant de l'année 2016 des travaux d'aménagement.

## Après la pluie, le beau temps ?

Les fortes et nombreuses pluies de ces derniers jours ont entraîné le débordement du ru de Chaudry dans le chemin menant au tennis et au terrain de football. Ces désagréments de plus en plus fréquents concernent plusieurs secteurs de Vétheuil et notamment la route des Crêtes et la rue du Moutier. Le syndicat des rus a démarré une étude sur le ruissellement des eaux et leurs conséquences.



## Protection de l'aire de captage

Ainsi que le préfet lui en faisait l'obligation, la commune a récemment acquis la parcelle contiguë au captage afin de mieux protéger l'aire de captage d'eau notable ; cette parcelle a été transformée en une prairie fleurie riche d'espèces sauvages et botaniques, mellifères, utiles aux insectes butineurs et pollinisateurs, nos amies les abeilles sont les premières concernées, utiles également à l'amélioration des



récoltes de nos vergers et potagers. Ont travaillé à ce projet, un apiculteur local Ludovic Labreuil, le naturaliste Olivier Tranchard, le personnel de la commune pour la préparation de la parcelle et les élus du conseil.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les insectes pollinisateurs sur le site du ministère de l'écologie <http://www.developpement-durable.gouv.fr/insectes-pollinisateurs/index.html>

## La Préfecture alerte les Séniors

### SOYEZ VIGILANTS

Des inconnus se déclarant agents EDF-GDF, agents des eaux, livreurs, plombiers, poseurs d'alarme ou de détecteurs de fumée, électriciens, spécialistes des charpentes etc... se présentent à votre domicile, parfois déguisés, sous un prétexte quelconque et en profitent pour vous dérober des objets de valeurs ; parfois ils vous font signer des devis et/ou des chèques sans fondement.

De nombreux scénarios sont inventés par ces personnes sans scrupules. Une fois chez vous, ils tentent de détourner votre attention pour connaître vos cachettes et dérober votre argent.

### COMMENT VOUS PROTEGER

- Contre les cambriolages, équipez-vous d'un système de fermeture fiable : viseur optique et entrebâilleur
- Ne pas ouvrir
- Exigez une carte professionnelle
- Vérifiez la qualité de la personne auprès de vos voisins ou de la mairie.

### SI VOUS FAITES ENTRER UNE PERSONNE INCONNUE CHEZ VOUS

- La suivre dans tous ses déplacements
- Ne pas la laisser sans surveillance
- Ne révélez pas l'emplacement de votre argent
- Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire.

**Dans tous les cas, témoins ou victimes de vols, cambriolages, n'hésitez pas à appeler le 17.**

## Vacances d'été aux petits filous

Le centre de loisirs « les filous » à Villers-en-Arthies ouvre ses portes aux enfants âgés de 3 à 13 ans du 6 au 29 juillet 2016.

Contact :

01 30 31 13 22 ou [adapte@adapte95.org](mailto:adapte@adapte95.org)

Tarifs en fonction du quotient familial pour les habitants des 26 communes (dont Vétheuil) de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine.



## Séance du 27 novembre 2015

### 1. TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FOYER RURAL – AVENANTS

Des travaux supplémentaires, non compris dans le marché, sont nécessaires pour répondre aux exigences de sécurité (fondation, ligne de vie, régulateur de pression, matériaux hydrofuges etc...) Le montant total initial du marché de 1 285 497,54 € HT est complété par des avenants s'élevant à 33 929,22 € HT, ce qui représente une augmentation de 2,6%.

### 2. ASSAINISSEMENT – CONTRÔLE DES BRANCHEMENTS DES INSTALLATIONS PRIVEES AU RESEAU COLLECTIF D'EAUX USEES

Conformément au contrat de délégation du service public d'assainissement conclu avec la Lyonnaise des Eaux, le délégataire assurera, aux frais de l'utilisateur sur les aménagements privés, le contrôle de conformité des installations intérieures avant la mise en vente d'un bien (propriétaire, vendeur ou acquéreur) ou à l'occasion de la création d'un branchement particulier.

### 3. ACQUISITION PARCELLE D 115 "LE VILLAGE"

La parcelle D 115 est un terrain enclavé de 1850 m<sup>2</sup> situé en zone naturelle derrière le nouveau foyer rural. Une proposition financière a été soumise à l'actuelle propriétaire qui l'a acceptée. Un acte de vente est en cours d'élaboration par le notaire en charge de cette affaire.

### 4. VENTE PARCELLE D 463 "LE VILLAGE"

Il y a plusieurs années, la parcelle D 463 a fait l'objet de travaux pris en charge par la commune faute d'héritiers, celle-ci est ensuite entrée dans le domaine privé de la commune via une procédure de biens vacants et sans maître.

Les nouveaux propriétaires de l'immeuble situé 1 rue du Bourg à Vétheuil souhaiteraient acquérir cette parcelle de 37 m<sup>2</sup> qui surplombe une cave.

Une proposition de vente a été soumise aux demandeurs.

### 5. DECISION MODIFICATIVE : FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

Depuis plusieurs années la commune a l'obligation de participer au financement du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

La somme de 9 000 €, prévue au budget 2015, a été réajustée par les services de la préfecture et s'élève à 12 738 € pour l'année 2015. Le conseil municipal modifie le budget en conséquence en soulignant son mécontentement devant cette augmentation de prélèvement du FPIC.

### 6. MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

La Direction départementale de la Poste a présenté un projet de maison de services au public qui se tiendrait dans le bureau de poste de la commune de Vétheuil. Il s'agit d'un partenariat avec différents services publics sur l'initiative du gouvernement représenté par le Préfet. Sur 140 bureaux de poste dans le département, 5 ont été retenus dont Vétheuil. La présence de plusieurs services dont Pôle Emploi, la CAF (caisse d'allocations familiales), la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie), la CNAV (caisse nationale d'assurance vieillesse), EDF, Engie, Suez est proposée... Les conseillers en profitent pour demander une meilleure signalisation du DAB.

### 7. VEHICULES GRANDE RUE

Les conseillers déplorent le passage répété des camions Grande Rue, qui la fragilise, créant des cuvettes d'eau lors des pluies qui éclaboussent les habitations mais aussi contribuent à l'affaissement de certaines bouches à clef. La Lyonnaise des Eaux et le Conseil départemental seront sollicités. Le stationnement dans la Grande Rue pourrait être envisagé sur le côté opposé.

### 8. CONTRATS FOURNITURE DE GAZ NATUREL DE LA COMMUNE

En raison de la fin des tarifs réglementés sur le gaz à partir du 31/12/2015 la commune a lancé une consultation auprès de plusieurs fournisseurs.

## Séance du 18 décembre 2015

### 1. MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL D'UN AGENT TECHNIQUE

Il est procédé de modifier la durée de travail hebdomadaire de 28 à 35 heures, soit à temps complet, de l'agent en charge du gîte communal en raison de l'augmentation des réservations du gîte et de la charge de travail qui en découle.

## Séance du 19 février 2016

### 1. DEMANDE DE RESERVE PARLEMENTAIRE AUPRES DU SENATEUR

Il est sollicité une réserve parlementaire pour permettre à la commune de faire l'acquisition d'un nouveau tracteur dont le coût est évalué à 12 900 € HT.

## Séance du 19 février 2016 (suite)

**2. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'APPEL A PROJETS TERRITOIRES A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE**

Le Parc Naturel Régional du Vexin a été retenu par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie dans le cadre de l'appel à projets "Territoire à énergie positive pour la croissance verte".

Les services de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie proposent un programme de travaux d'amélioration énergétique sur les bâtiments communaux par l'intermédiaire du PNR afin d'attribuer des aides aux communes engagées dans la démarche de Conseil en Energie Partagée (CEP).

La commune propose des travaux concernant son programme d'économie d'énergie avec l'isolation des combles de la mairie pour un montant de 25 393 € HT.

**3. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN OU D'UNE DETR POUR LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES DE LA MAIRIE**

Dans le même esprit, la commune sollicite le PNR ou une dotation d'équipement des territoires ruraux pour le remplacement de 5 fenêtres et de 4 portes, pour un total de 23 378 € HT.

**4. PROGRAMME SIERC 2016 RUE PIERRE A POISSON ET RUE DU CHATEAU**

Le projet retenu par le syndicat concerne les travaux de mise en souterrain des réseaux de la rue du Château et de la rue Pierre à Poisson. Le montant total des travaux est estimé à 135 569,28 € HT avec une participation communale de 30% du montant hors taxe soit 40 670,79 €. Les travaux devraient commencer en fin d'année 2016.

**5. STATION D'EPURATION ACQUISITION DE LA PARCELLE G 279**

Afin de pouvoir évacuer les rejets d'eau traitée de la future station d'épuration, le passage d'une canalisation est nécessaire sur la parcelle G 279 (170 m<sup>2</sup>) située sur la commune de Moisson.

Le propriétaire ayant donné son accord pour la vente de ce terrain, la commune engage la procédure d'acquisition.

**6. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE**

Devant la recrudescence des arrivées de pigeons sur l'Eglise Notre Dame de Vétheuil, la commune souhaite protéger le

monument des dégâts occasionnés par ces volatiles et propose l'installation d'un grillage, par la société Huchez, sur les ouvertures du clocher pour un montant de 5 120 € HT.

**7. TAXE D'HÉBERGEMENT**

La taxe d'hébergement a été mise en place par la communauté de communes et Val d'Oise Tourisme. Un montant de 0,75 euros + 10 % reversé à Val d'Oise Tourisme devrait être appliqué par adulte et par nuit d'hébergement. Les enfants mineurs ne sont pas concernés. Le montant de la taxe pourrait être révisé car les décimales au-delà de deux chiffres ne sont pas compatibles avec les logiciels.

## Séance du 8 avril 2016

**1. COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION COMMUNE & EAU-ASSAINISSEMENT 2015**

Les comptes administratifs 2015 représentent les dépenses et recettes de l'année précédente ; il sont identiques aux comptes de gestion du receveur municipal.

**COMMUNE****FONCTIONNEMENT**

Dépenses :	714 139,30 €
Recettes :	895 628,80 €
Reports exercice 2014 :	668 808,52 €
Excédent de fonctionnement:	+ 850 298,02 €

**INVESTISSEMENT**

Dépenses :	1 742 296,25 €
Recettes :	1 712 750,57 €
Report 2014 :	+ 91 472,67 €
Déficit d'investissement :	- 29 545,68 €

**EAU & ASSAINISSEMENT****EXPLOITATION**

Dépenses :	18 265,10 €
Recettes :	56 507,10 €
Reports exercice 2014 :	+262 269,22 €
Excédent d'exploitation :	+300 511,22 €

**INVESTISSEMENT**

Dépenses :	68 784,67 €
Recettes :	193 940,17 €
Report 2014 :	92 913,24 €
Excédent d'investissement	+125 155,50 €

## Séance du 8 avril 2016 (suite)

**2. BUDGET PRIMITIF 2016 COMMUNE - EAU & ASSAINISSEMENT****COMMUNE****FONCTIONNEMENT :**

Dépenses :	1 674 909,59 €
Recettes :	1 674 909,59 €

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses :	1031 282,14 €
Recettes :	1031 282,14 €

**EAU & ASSAINISSEMENT****EXPLOITATION :**

Dépenses :	346 737,18 €
Recettes :	346 737,18 €

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses :	636 527,86 €
Recettes :	636 527,86 €

Les excédents 2015 sont reportés sur les budgets 2016

**3. LES TAXES LOCALES 2016**

Taxe d'habitation :	14,48%
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,80 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	40,84 %
CFE	20,43 %
Produit prévisionnel pour 2016 :	521 415,25 €

**4. REDEVANCES EAU ET ASSAINISSEMENT 2016**

A compter du 01/01/2016, elles sont fixées à 0,57 € le m<sup>3</sup> pour l'eau et à 0,50 € le m<sup>3</sup> pour l'assainissement.

**5. LES SUBVENTIONS 2016**

Foyer rural	6 500 €
Relais Cartable	22 200 €
La Colline	100 €
Anciens Combattants	150 €
Les Amis de Vétheuil	150 €
Tennis club de Vétheuil	548 €
Les Camarquais	200 €
Association des Secrétaires Généraux	15 €
Association des pompiers	150 €
ADMR	350 €
Via Nova	400 €

**6. PRIX DU REPAS DE CANTINE**

Le prix du repas de cantine est fixé à 4.00 € à partir du 1<sup>er</sup>

**7. RENTREE SCOLAIRE 2016 HORAIRES**

Afin d'éviter un chevauchement des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) effectuées par les enseignants (à raison de 36 heures/classe sur l'année scolaire) et des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) organisés par la commune, la commune a consulté l'Education nationale pour étudier une nouvelle organisation. C'est un changement d'horaires qui a été choisi permettant l'organisation des TAP le jeudi après-midi. Après la consultation du Conseil d'école le dossier est transmis à l'Inspection académique

**8. REMISE A CIEL OUVERT DU RU DU ROY A SA CONFLUENCE AVEC LA SEINE**

Afin de restaurer la continuité écologique du ru du Roy, de restaurer une hydrodynamique et une hydro morphologie plus naturelle et fonctionnelle du cours d'eau et d'améliorer et valoriser la lecture paysagère du site de l'esplanade, les travaux prévus concernent la remise à ciel ouvert partielle du cours d'eau et l'enlèvement de la buse, la création d'un lit moyen de 1,5 m, la réalisation de banquettes végétalisées, l'aménagement de l'exutoire à la Seine, la réfection de la façade de l'arche du pont existant qui sera découvert et la mise en place d'une passerelle piétonne de 12 m pour un montant estimé de 198 874,26 € pour lequel des subventions sont sollicitées auprès des partenaires (Agence de l'eau, Conseil régional, Conseil départemental) de la commune engagés sur le contrat de bassin signé en 2012.



## Les Infos

### Ouverture de la MARPA

La MARPA Vexin Val de Seine accueille, depuis le 1er avril, les personnes âgées autonomes de plus de 65 ans et propose 22 logements de type T1 et 1 logement de type T2 (2 personnes). Deux journées « portes ouvertes », les 3 et 4 juin, permettront à tous les habitants de découvrir l'établissement.



### La crèche « Graine d'éveil »

La crèche a ouvert ses portes le 23 novembre 2015 et y accueille 16 berceaux. Pour les inscriptions s'adresser à :  
Mme Nouanmanivong  
Tél : 01 46 56 43 38

### Attestation de recensement

Vous avez 16 ans, nous vous rappelons que vous devez vous faire recenser en mairie. Cette démarche est obligatoire. Suite à une modification du code du service national, désormais, les administrés ne doivent plus justifier de leur situation vis-à-vis du recensement mais de leur participation à la journée défense et citoyenneté.

### Stationnement gênant

Nous vous rappelons de ne pas garer vos véhicules dans les endroits gênants :

- Place de la mairie du jeudi soir au vendredi après-midi pour le marché.
- Place de l'église et dans toutes les ruelles étroites la veille du ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif afin de laisser l'accès et le passage libre pour le camion du SMIRTOM.

### Démolition de l'ancien Foyer rural

Les consultations pour la démolition de l'ancien Foyer rural sont en cours auprès des différents intervenants. La démolition par l'entreprise retenue devrait durer environ une semaine.

### Ramassage des encombrants

Les prochains passages pour le ramassage des encombrants auront lieu :

- Le vendredi 3 juin 2016
- Le mercredi 9 novembre 2016

### Sondage de la CCVVS - Si on allait à la piscine cet été

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
vexin val de seine

## Et si on allait à la piscine cet été!

Mise en place d'une aide à l'accès à la piscine en juillet prochain pour les jeunes de nos communes

### SONDAGE

La Communauté de Communes Vexin - Val de Seine propose d'aider les familles pour que leurs enfants puissent aller à la piscine une fois par semaine en juillet prochain :

- 👉 le transport en bus à partir de chaque commune vers la piscine de l'Axe majeur de Cergy sera offert aux jeunes qui ont entre 11 et 16 ans
- 👉 l'entrée à la piscine sera offerte aux jeunes de moins de 11 ans accompagnés par leurs parents ou un responsable.

**IMPORTANT: C'EST EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRITS QUE NOUS POURRONS OFFRIR CE LOISIR CET ÉTÉ. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ, COMPLÉTEZ LE BULLETIN CI-DESSOUS ET DÉPOSEZ-LE EN MAIRIE.**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN VAL DE SEINE

### « Si on allait à la piscine cet été »

Bulletin de pré-inscription à déposer à la mairie de votre commune avant le 15 juin.

NOM: .....  
PRÉNOM: ..... AGE: .....  
ADRESSE: .....

## Les manifestations des associations et de la mairie

### Cérémonie du 8 mai 2016

La Cérémonie du 8 mai, organisée par les Anciens Combattants, commémorait cette année le 71<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1945. Symbole du devoir de mémoire intergénérationnel de ces événements tragiques, les enfants de l'école de Vétheuil accompagnés par la directrice Mme Fiot ont clos cette cérémonie en chantant la Marseillaise.



### Les chorales en récital



Comme l'an dernier, ce vendredi 20 mai, Vétheuil accueillait l'exceptionnelle chorale des collégiens de Creil qui a encore une fois enthousiasmé le public. En première partie, c'est la chorale de Vétheuil qui a enflammé les spectateurs.

### A noter dans votre agenda

- **Spectacles de fin d'année du foyer rural :**  
Samedi 11 juin à 16h : Zumba, à 20h30 : théâtre Ados  
Dimanche 12 juin à 15h : Théâtre enfants et à 20h30 : théâtre adultes.
- **Concert du Quatuor Contretemps :**  
Vendredi 17 juin à l'église Notre Dame de Vétheuil.
- **Concours de Monte Camargue :**  
Dimanche 19 juin aux bords de Seine.
- **Fête de la Musique :**  
Mardi 21 juin à partir de 19h au foyer rural
- **Foire à tout :**  
Dimanche 26 juin, aux bords de Seine.



#### MAIRIE DE VETHEUIL

☎ : 01 34 78 13 18

Fax : 01 34 78 14 68

Messagerie :

mairiedevetheuil@orange

Retrouvez toutes les informations de la mairie sur le site :

[www.mairie-vetheuil.fr](http://www.mairie-vetheuil.fr)

#### Encore plus rapide !

*Vous pouvez vous abonner à la lettre d'informations*



[www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)



[www.vexinvaldeseine.fr](http://www.vexinvaldeseine.fr)

#### Rédaction

Dominique Herpin-Poulenat

Isabelle Lepicier-Caputo

Christine Gibaud

Jean-Louis Maury

Dominique Barbier-Cintrat

Illustrations

Michel Caputo